



21, AVENUE FOCH

Juin 2018



SPECIAL RENTREE

2018 – 2019

Ce journal est à conserver.
Il vous sera utile tout au courant de l'année.

Institut de l'Assomption
21, avenue Foch - 68000 COLMAR
Tél : 03 89 41 23 48

secretariat-primaire@assomptioncolmar.fr ou secretariat-college@assomptioncolmar.fr
site internet : www.assomptioncolmar.fr

ANNEE SCOLAIRE 2018 – 2019

L'information des parents se fait à travers le journal, le "21, Avenue Foch".
Merci de le lire attentivement et de le conserver tout au long de l'année scolaire.

ORGANISATION DU JOUR DE LA RENTREE



ECOLE MATERNELLE

A partir du Lundi 03 septembre 2018

Une circulaire indépendante concernant la **rentrée échelonnée des classes de maternelle** vous sera communiquée à part.

Restauration Maternelle : Les enfants demi-pensionnaires sont servis à table au restaurant scolaire et encadrés par des Enseignants et les Aides-Maternelles.



ECOLE ELEMENTAIRE

Rentrée le Lundi 03 septembre 2018

Afin d'améliorer l'accueil et de permettre des contacts privilégiés en ce premier jour de classe entre tous, nous avons échelonné les horaires de rentrée :

08h30	Accueil des CM1 et CM2
09h30	Accueil des CE1 et CE2
13h30	Accueil des CP
	Réunion des parents de CP de 16h00 à 17h00



Pour le bon déroulement de cette journée, nous vous demandons de respecter les horaires et de quitter la cour dans la demi-heure qui suit l'appel et surtout de ne pas monter dans les classes.

Les parents sont accueillis dans la cour. L'Association des Parents d'Elèves (APEL) vous offrira un café de convivialité. Les élèves seront appelés pour rejoindre leur nouvelle classe.

Apporter dès ce 1^{er} jour ce qui a été demandé sur la liste complémentaire.

Les sorties se feront aux horaires suivants : 12h00 et 15h50.

La demi-pension et les accueils du soir fonctionneront dès le 1^{er} jour ; le service d'aide aux devoirs fonctionnera à partir du jeudi 06 septembre 2018.

COLLEGE

**Rentrée des 6^e
Lundi 03 septembre 2018**

08h00 Accueil et appel par le Chef d'Etablissement

Les parents, pour cette première grande rentrée au collège, peuvent être aux côtés de leurs enfants pour l'appel.

L'Association des Parents d'Elèves (APEL) vous proposera un café de convivialité.

Prise en charge des élèves par les Professeurs Principaux et autres enseignants toute la journée.

Le Lundi 03 septembre et Mardi 04 septembre : fin des cours pour les sixièmes à 15h40 et pas de cours entre 12h00 et 14h00. (Possibilité d'être accueilli en permanence entre 15h40 et 17h45 sur demande écrite)

**Rentrée des 5^e 4^e 3^e
Mardi 04 septembre 2018**

**08h00 Appel des 5^e
08h30 Appel des 4^e
09h30 Appel des 3^e**

Mardi 04 septembre : fin des cours pour tous les niveaux à 15h40 et pas de cours entre 12h00 et 14h00.

**Prise en charge par le Professeur Principal le matin et emploi du temps normal entre 13h55 et 15h40
(Possibilité d'être accueilli en permanence entre 15h40 et 17h45 sur demande écrite)**

FONCTIONNEMENT DU PREMIER JOUR

- Pour ce premier jour, apporter : trousse, agenda et feuilles.
- Le restaurant scolaire et les études fonctionneront dès le premier jour.
- Des documents seront remis à vos enfants, veuillez en prendre connaissance, les signer si nécessaire et vérifier que votre enfant les rapporte le plus vite possible.



STRUCTURE PEDAGOGIQUE DE L'ECOLE PRIMAIRE

Cycles	Classes Monolingues	Classes Bilingues
Maternelle Cycle I	PS / MS PS / MS GS	PS B / MS B PS B / MS B GS B
Cycle II	CP A CP C	CP B
	CE1 A CE1 C	CE1 B
	CE2 A CE2 C	CE2 B
Cycle III	CM1A CM1C CM1D (section bilingue)	CM1 B
	CM2 A CM2 C	CM2 B
	14 classes monolingues	8 classes bilingues + 1 section bilingue

Un Dispositif d'Aide comprenant une enseignante spécialisée et une Psychologue Scolaire

Une bibliothèque : la BCD.





STRUCTURE PEDAGOGIQUE DU COLLEGE

Niveau 6^e	6 ^e 1 6 ^e 2 6 ^e 3 6 ^e 4 6 ^e 5	Section bilingue intégrée Section bilingue intégrée
Niveau 5^e Option } Latin	5 ^e 1 5 ^e 2 5 ^e 3 5 ^e 4 5 ^e 5	Section bilingue intégrée Section bilingue intégrée
Niveau 4^e Option } Latin } English + } LCR	4 ^e 1 4 ^e 2 4 ^e 3 4 ^e 4 4 ^e 5	Section bilingue intégrée Section bilingue intégrée Classe à projets Arts Plastiques
Niveau 3^e Option } Latin } Européenne Anglais } LCR	3 ^e 1 3 ^e 2 3 ^e 3 3 ^e 4 3 ^e 5	Section bilingue intégrée Section bilingue intégrée

Un CDI (Centre de Documentation et d'Information)

Une Psychologue scolaire se tient à votre disposition sur demande de l'équipe éducative ou de la famille

HORAIRES POUR L'ANNEE SCOLAIRE

OUVERTURE DU PORTAIL A 07h30



Maternelle

08h00 - 12h00

13h55 - 15h50

(Lundi - mardi – jeudi - vendredi)

- Accueil jusqu'à 08h30.

- Les enfants peuvent être accueillis le matin à partir de 07h30, le soir, garderie de 16h00 à 18h30.

Elémentaire

08h00 - 12h00

13h55 - 15h50

(Lundi - mardi – jeudi - vendredi)

Voir organisation du périscolaire du soir dans le carnet de liaison.

Collège

08h00 - 11h55

13h55 - 15h40 ou 16h50 ou 17h45

(Lundi - mardi – jeudi - vendredi)

08h00 - 11h45

(Mercredi)



Toutes les classes du collège ont cours le mercredi matin.

Pour des questions de sécurité, nous vous rappelons que les cours de l'établissement sont réservés aux élèves. Seuls les parents de maternelle peuvent les traverser pour rechercher leur enfant aux horaires autorisés.

Nous vous rappelons que le portail principal (21, Avenue Foch) est ouvert le soir :

- de 15h40 à 16h15
- de 16h50 à 17h15
- de 17h45 à 18h30

Merci de respecter ces horaires.

ABSENCES ET ENTREES/SORTIES DES ELEVES

A l'Ecole

La scolarité est **OBLIGATOIRE à partir du CP**. Les départs anticipés en vacances ou retours tardifs ne sont pas autorisés. En cas de force majeure, prière de faire un courrier au Chef d'établissement qui sera porté au dossier de l'élève.

A l'Ecole et au Collège

Les parents sont priés d'avertir l'établissement de l'absence de l'élève **le jour même, dès 07h30**. Au retour d'une absence, l'élève indiquera le motif au moyen du carnet de liaison qu'il présentera au Conseiller Principal d'Education (collège) ou à l'enseignant (primaire).

Pour les absences au Collège : veuillez composer de préférence, le 03 89 29 25 35

Pour les absences à l'école primaire : veuillez composer de préférence, le 03 89 29 25 38 pour excuser les absences de classe ou d'étude du soir.

Entrées et Sorties au Collège

Pour faciliter la surveillance et pour des raisons de sécurité, les entrées et sorties des élèves **se font par le grand portail de l'avenue Foch exclusivement**.

Nous attirons tout particulièrement votre attention à être vigilants quant à l'emploi du temps de vos enfants, de façon à éviter impérativement une attente parfois injustifiée à l'extérieur du site. Nous ne sommes pas responsables de vos enfants si par exemple, ayant cours à 09h00, ils sont déjà présents à 08h30 avenue Foch.

Nous vous rappelons que des études surveillées (dans le cadre de l'horaire habituel des classes) fonctionnent toute la journée : inscrivez vos enfants en étude dès la rentrée (cf. circulaire de rentrée).

Les vélos doivent être garés et cadenassés dans le garage prévu à cet effet à droite de l'entrée. En cas de vol, l'établissement ne peut être tenu pour responsable.

La sortie des élèves de l'enceinte de l'établissement durant les interclasses ou entre deux heures de cours est strictement interdite sauf autorisation particulière (voir carnet de liaison).

CALENDRIER PREVISIONNEL DES CONGES

Rentrée des Elèves du Collège et de l'Ecole Primaire	A partir du lundi 03 Septembre 2018
TOUSSAINT	Du vendredi 19 Octobre après les cours au mercredi 07 Novembre 2018 au matin pour le collège et jeudi 8 novembre au matin pour le primaire (Journées Pédagogiques pour les enseignants de tout l'Etablissement, les 05 et 06 Novembre).
NOËL	Du vendredi 21 Décembre 2018 après les cours au lundi 07 Janvier 2019 au matin
HIVER	Du vendredi 08 Février 2019 après les cours au lundi 25 Février 2019 au matin
PRINTEMPS	Du vendredi 05 Avril 2019 après les cours au Mardi 23 Avril 2019 au matin
VACANCES D'ETE Primaire VACANCES D'ETE Collège	A définir A définir selon les dates du Brevet



**LA KERMESSE AURA LIEU
LE SAMEDI 15 JUIN 2018**

BULLETINS COLLEGE

3 bulletins trimestriels (6^e – 5^e – 4^e) et 2 bulletins semestriels (3^e) sont envoyés aux parents ainsi que les relevés de notes. Diverses réunions permettront la rencontre des parents avec les professeurs. Toutes les notes ainsi que le cahier de textes sont en ligne.

HEURES D'OUVERTURE SERVICE ADMINISTRATIF

Tous les jours de 07h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Fermé le mercredi après-midi

Secrétariat	Natalia DELANNOY
Secrétariat	Christelle DIEBOLD
Comptabilité	Julie GENIN
Gestion et RH	Chantal HOCKARD

Téléphone : 03 89 41 23 48

Email pour le primaire : secretariat-primaire@assomptioncolmar.fr

Email pour le collège : secretariat-college@assomptioncolmar.fr

En cas de blessure ou mal-être physique, nous dispenserons de petits soins aux élèves. Ni infirmière, ni infirmerie n'étant obligatoires dans une Ecole Privée, **tout enfant malade, ne pouvant assister aux cours, doit être cherché par ses parents ou autre responsable désigné sur la feuille de renseignements.**

MATERIEL SCOLAIRE : PRIMAIRE ET COLLEGE

- 1) Les manuels scolaires sont distribués dès la rentrée. Ils doivent être couverts et rendus en bon état. Différentes amendes sont prévues en fin d'année pour les manuels abîmés. La location des livres est comprise dans les frais divers.
- 2) La liste des fournitures scolaires pour l'année à venir est remise à l'élève en juin (ou envoyée aux nouveaux élèves). Vous pouvez aussi trouver les listes de matériel sur le site de l'école (www.assomptioncolmar.fr). Une partie du matériel scolaire sera commandé par les enseignants et facturé aux familles. En primaire, le matériel doit être renouvelé tout au long de l'année.

CARNET DE LIAISON

Le carnet de liaison est distribué à chaque élève, en début d'année scolaire.

Il permet la transmission des informations entre la famille et l'établissement (direction, vie scolaire, administration, enseignants, ...).

Chaque élève doit toujours être en possession de son carnet.

A la rentrée, les parents veilleront tout particulièrement à prendre connaissance du Projet éducatif et des règles qui régissent la vie au sein de l'institut :

- Organisation du temps scolaire
- Règles concernant le travail scolaire
- Procédures à suivre en cas d'absence, de retard ou d'inaptitude en EPS
- Règles concernant le comportement / Sanctions
- Modalités d'inscription pour les études, l'aide aux devoirs, la demi-pension, les activités du F.E.R.I.A. et l'accueil du soir.

En cours d'année scolaire, afin d'assurer le meilleur suivi des enfants, les parents devront régulièrement consulter le carnet de liaison et veiller à sa bonne tenue.

Avec notre entier dévouement,

Dominique BERION
Chef d'Etablissement Coordinateur

Bénédicte KRUST
Chef d'Etablissement du 1^{er} degré

Informations diverses

INSCRIPTIONS 2019/2020

Elles débutent dès le mois d'octobre 2018. Merci de compléter le document de pré inscription à télécharger sur le site internet de l'établissement.

FERMETURE DE L'ETABLISSEMENT DURANT L'ETE

Durant les congés d'été, **le service administratif est fermé du 14 juillet au 16 août inclus.** Pendant les autres congés scolaires, une permanence est assurée le matin de 08h30 à 12h30.

DEMANDE DE BOURSES AU COLLEGE ANNEE 2018/2019

Des informations seront remises aux élèves par le biais du carnet de liaison vers le **15 septembre 2018.** Pour les élèves boursiers au titre de la présente année scolaire, les demandes de bourse sont à refaire chaque année.

FONDS SOCIAL COLLEGIEN – FONDS SOCIAL RESTAURATION

Il est possible de bénéficier d'une aide financière accordée par le Rectorat au titre des Fonds Sociaux. Ces informations seront remises aux élèves par le biais du carnet de liaison vers le **15 septembre 2018.**

TRANSPORTS SCOLAIRES

Pour les élèves qui habitent en dehors de Colmar et qui utilisent les transports en commun, la demande de carte de transport est à faire directement en ligne sur le site du conseil départemental du haut-rhin.

Pour les élèves utilisant le bus de ville, les familles doivent se rendre directement à l'agence commerciale de la TRACE.

Mouvement du Personnel

Départs en retraite :

- CAILLARD Pascale (Personnel d'Education)
- DAULL Christiane (Enseignante d'Allemand)
- KAPPLER Eliane (Accueil)
- MOLL Marie Laurence (Enseignante de Mathématiques)

Mutation professionnelle :

- SCHWEISS Céline (Professeur de Mathématiques)

Le mouvement des maîtres au primaire aura lieu courant juillet. Les nouvelles nominations ne sont donc pas encore connues. D'autres départs d'enseignants pourront encore survenir.



ASSOCIATION
DE PARENTS D'ÉLÈVES
DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE



Café de la rentrée

Rôle et contribution de l'APEL

Des commissions de travail actives dans les domaines de la sécurité, manifestations loto et bourse aux vêtements, pastorale, restauration, diverses ventes....

L'APEL soutient financièrement bon nombre de projets pédagogiques portés par les enseignants de l'Assomption (voyages, sorties de classe, équipements numériques, aire de jeux Maternelles, ...)



Semaine des Apel



Vendredi 28
septembre 2018
participez à
l'Assemblée Générale



*L'APEL Assomption
vous souhaite de*

Bonnes vacances d'été

Pour nous contacter, trouver des informations ou télécharger de la documentation, visitez notre site
Apel : <http://www.apel-assomption-colmar.fr>

Mail : colmar.apelassomption@gmail.com
Page Facebook:
<http://www.facebook.com/apelassomptioncolmar68>